



**MUNICIPALITE  
DE  
ROSSINIÈRE**

\*

Rossinière, le 22 février 2022

Conseil communal  
de et à  
1658 Rossinière

**Préavis no 01/2022 de la Municipalité au Conseil Communal concernant une demande de crédit pour la réfection de la conduite d'eau potable et la mise en séparatif (EC-EU) - Secteur Centre du Village**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le but de continuer l'assainissement des infrastructures d'épuration et de transport d'eau selon nos plans directeurs PGEE et PDDE, la Municipalité propose de poursuivre avec la mise en conformité du secteur « Centre du Village ».

Comme vous le savez, la conduite d'eau potable sise sous la route cantonale est en très mauvais état et peut lâcher à tous moments. Elle a déjà été réparée plusieurs fois et la somme des coûts de ces travaux d'urgence qui risquent fort de s'additionner si rien n'est entrepris, dépassera bientôt le montant de l'assainissement du secteur concerné.

Lors des réflexions liées à l'assainissement de cette conduite d'EP, la possibilité de la déplacer hors de la route cantonale a été étudiée afin de diminuer les coûts dus aux importantes contraintes sous une route à haute fréquentation.

Il a dès lors été décidé de faire passer la nouvelle conduite dans la ruelle communale au nord de la RC et de profiter de la fouille pour mettre également en conformité le séparatif EC/EU dans ce secteur.

Ces travaux sont étroitement liés et font l'objet du présent préavis, dans lequel les plans de financement sont distincts par chapitres :

**810 Service des eaux**

**1. Réseau d'eau :**

Selon mandat d'étude du projet confié au bureau Miaz & Weisser, le devis se présente comme suit :

Travaux de génie civil	CHF	120'000.00	TTC
Conduite principale	CHF	75'000.00	TTC
Transfert des prises particulières	CHF	50'000.00	TTC
Honoraires ingénieurs	CHF	40'000.00	TTC
TOTAL	CHF	285'000.00	TTC
Subvention ECA	CHF	45'000.00	
<b>Solde à charge de la commune</b>	<b>CHF</b>	<b>240'000.00</b>	<b>TTC</b>

**Plan financier :**

Reprise du fond de réserve « distribution eau potable » N° 928.106	CHF	85'000.00
Emprunt bancaire	CHF	200'000.00
Consolidation de la dette	CHF	155'000.00
Amortissement du solde de l'investissement en 30 ans	CHF	5'170.00/an

## 460 Réseaux d'égouts, épuration

### 2. Mise en séparatif :

Selon mandat d'étude du projet confié au bureau Martin Ingénieurs Sàrl, le devis se présente comme suit :

Travaux de génie civil EC/EU	CHF	111'000.00	TTC
Honoraires ingénieur civil	CHF	15'000.00	TTC
Investigations caméra	CHF	5'000.00	TTC
Frais administratifs	CHF	4'000.00	TTC
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>135'000.00</b>	<b>TTC</b>

### Plan financier :

Emprunt bancaire	CHF	135'000.00
Consolidation de la dette	CHF	135'000.00
Amortissement de l'investissement en 30 ans	CHF	4'500.00/an

### Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

- d'accorder un crédit d'investissement de CHF 335'000.00 pour la réfection de la conduite d'eau potable et la mise en séparatif (EC-EU) - Secteur centre du village ;
- d'autoriser l'ouverture d'un crédit de construction auprès d'une banque de la région ;
- d'accepter le financement tel que présenté.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :  La Secrétaire : 

  
Jean-Pierre Neff                      Nathalie Yersin